

Bulletin d'information de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sauvage (APELS).
L'Association protège votre milieu de vie depuis 36 ans.

Mot du président



Bonjour à tous!

Je vous souhaite à vous et à tous les membres de votre famille une très bonne année! Je vous souhaite aussi de la neige à profusion.

Déneigement

Parlant de neige j'aimerais vous parler de déneigement. Même si nous vivons présentement une pénurie de neige le déneigement constitue en effet un sujet d'actualité. Depuis le décès de Denis Lapierre plusieurs résidents du lac nous ont exprimé que, l'hiver dernier, ils avaient éprouvé des difficultés à trouver des entrepreneurs fiables. Le fait que Monsieur Lapierre résidait sur place, nous le découvrons aujourd'hui, était un avantage indéniable. Non seulement la machinerie était déjà sur place mais Monsieur Lapierre procédait au déneigement tôt le matin avant d'aller travailler.

Afin de trouver une solution à ce problème deux membres de l'exécutif, Sylvie Courtois et Pierre Turcotte se sont portés volontaire afin de créer un « Club de déneigement ». Et ils n'ont pas fait les choses à moitié! Ils ont contacté une vingtaine d'entrepreneurs, fait paraître une annonce dans le

à suivre page 3

Sommaire

- 1 **Mot du président**
- 1 **Les cyanobactéries**
- 3 **Pourvoirie du lac Berval**

Une nouvelle menace pour nos lacs: les cyanobactéries

Cet été 4,000 résidents du lac Massawippi dans les Cantons de l'est ont dû cesser de boire l'eau provenant du lac pendant 41 jours: elle était devenue toxique. La même chose est survenue au lac des Iles près de Mont-Laurier. D'autres ont dû cesser de se baigner et même de pratiquer des activités nautiques. On rapporte même qu'un chien serait mort d'avoir bu l'eau d'un lac contaminé! Imaginez être sur les bords d'un lac en juillet et ne pas pouvoir se baigner ou même d'y faire du canot!

La coupable est l'« algue bleue » : une cyanobactérie.

En 2003, 33 lacs étaient touchés. En 2004 on en comptait 43 et 60 en 2005. Cette année au Québec selon le dernier inventaire effectué par le Gouvernement du Québec, 78 lacs seraient touchés (le Devoir, 25 novembre 2006). Plusieurs sont situés autour de nous : les lacs Vézeau à La Conception, Ouimet à Mont-Tremblant, Supérieur, Archambault et Ouareau à Saint-Donat ont été mentionnés dans les médias.

Non seulement doit-on cesser de boire l'eau d'un lac où se trouve cette algue mais il est interdit de s'y baigner ou d'y pratiquer des sports nautiques. En effet selon le Ministère de la santé et des services sociaux le contact direct avec l'eau contaminée peut affecter la santé. Les jeunes enfants notamment risquent de développer de graves problèmes de santé s'ils ingèrent l'eau. Notons que les plus grandes concentrations se trouvent justement là où les enfants se baignent soit sur les bords où l'eau est peu profonde.

Cette algue développe une fleur qui apparaît sous forme de « bloom » ou d'éclosion qui donne une coloration bleu-vert à l'eau de sorte qu'elle ressemble à de la soupe au brocoli!

à suivre page 2

De plus les fleurs peuvent dégager une odeur de décomposition ou d'ordures ou de gazon fraîchement coupé. Vraiment appétissant !

A quoi est due la présence de cette algue ? Eh bien! Toujours la même chose : l'activité humaine aux bords des lacs ! En effet l'algue bleue se développe grâce à des apports en phosphore. Le phosphore est présent dans nos lacs à l'état naturel. Cependant l'activité humaine contribue à hausser la concentration de phosphore si bien que lorsqu'elle devient trop importante (on parle d'une augmentation de 10% au delà du seuil naturel) il en résulte un développement anormal des cyanobactéries dans nos lacs. Le phosphore d'origine humaine provient principalement de trois sources : les eaux usées, l'érosion des sols et les fertilisants.

Que pouvons-nous faire?

1. Avoir une fosse septique en bon état vidangée régulièrement

Votre fosse septique doit être en bon état et être vidée à tous les 4 ans si vous êtes un villégiateur et à tous les 2 ans pour les résidences permanentes. Selon le programme quinquennal établi par la municipalité les fosses septiques de notre lac seront inspectées bientôt. Des correctifs devront être apportés si des anomalies sont décelées. Cependant ça ne veut pas dire qu'il faille attendre la visite de l'inspecteur avant d'agir.

2. Attention aux détergents

L'utilisation de détergents contenant des phosphates est à proscrire. Les plus fortes concentrations se trouvent dans les détergents à lave-vaisselle. Si l'inscription « Sans phosphate » n'apparaît pas sur le produit c'est probablement qu'il y en a. Les concentrations sont en général plus faibles dans les gels que dans les poudres.

3. Protéger les rives contre l'érosion

Il y a quelques années les critères de l'aménagement paysager au bord des lacs différaient de ceux d'aujourd'hui. On voulait

un bord de lac « propre » c'est-à-dire dénué de toute végétation avec une belle pelouse qui se rendait jusqu'à l'eau. C'était aussi l'époque où des murs de soutènement furent construits. On sait aujourd'hui que c'était une erreur.

Pour éviter que des sédiments ne contaminent le lac il faut garder la végétation le long des rives car c'est elle qui retient les sédiments. On appelle cela la bande de protection riveraine. La pelouse ne retient pas les sédiments comme les arbres et arbustes. De plus les murs de soutènement contribuent à l'érosion et réchauffent l'eau ce qui favorise la croissance des plantes aquatiques.

Bien que qu'il ne soit pas recommandé d'enlever les murs de soutènement il est interdit d'en construire de nouveaux. Mais on peut revégéter nos rives. La municipalité de Saint-Faustin est à l'avant garde en ce domaine par son programme de distribution d'arbres. A nous d'en profiter!

4. Coupe de gazon et épandage de fertilisants

De plus pour les mêmes raisons il est maintenant interdit par la municipalité de couper le gazon dans les premiers 5 mètres de la rive. Également l'épandage des pesticides est interdit. L'épandage de fertilisants lui est interdit dans une bande de protection de 100 mètres des rives du lac.

Conclusion

Nous sommes loin de nous réjouir de ce qui se passe sur d'autres lacs. La présence d'algues bleues sur un nombre grandissant de lacs confirme malheureusement ce que certains soupçonnaient: nos lacs réagissent à la façon dont on les traite. Et elle a des conséquences dramatiques non seulement sur notre qualité de vie mais sur notre porte-monnaie : perte de valeur de propriété, difficulté à louer nos chalets, achat d'eau embouteillée.

Nous pouvons heureusement bénéficier de l'expérience des autres. N'attendons pas que ceci n'arrive chez nous, agissons tout de suite!

Pierre Cosssette

Pour en savoir plus sur les cyanobactéries :

Ministère du développement durable et de l'environnement : www.mddep.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/toxiques.htm

Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries : www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/guide.htm

Conseil régional de l'environnement des Laurentides : www.crelaurentides.org

Fédération des associations de protection de l'environnement des lacs : www.fapel.org

Forum national sur les lacs : <http://forumsurleslacs.org/>

Station biologique des Laurentides : www.bio.umontreal.ca/

journal, mesuré les entrées de chaque résident intéressé, interviewé les candidats, reçu les soumissions et négocié un tarif générique. Par la suite ils ont fait part de leur recommandation et suggéré l'entrepreneur qui ferait le mieux l'affaire. Je peux vous dire qu'ils ont travaillé très fort!

J'aimerais au nom des résidents du lac, Sylvie et Pierre, vous dire un gros merci à tous les deux !

Party de Noël

Nous étions plusieurs membres de l'APELS à avoir accepté l'invitation de Jacques Grondin de la Base de plein air le 29 décembre dernier. Ce fût un souper de Noël très réussi. Jacques nous a fait goûter à sa fameuse « sauce à spaghat » et on a pu faire une dégustation de succulents desserts préparés pour l'occasion par plusieurs membres. Merci à Jacques Grondin et merci également à

Pierre Genest qui collaboré à la réussite de l'événement.

Élections municipales

Vous le savez, notre conseillère municipale Lorraine Longpré a dû laisser son poste cet automne puisqu'elle ne résidait plus de façon permanente dans la municipalité et ceci, malgré le fait qu'elle y possède toujours une propriété. Il y aura donc élection le 25 février prochain dans le district numéro 6 qui comprend, outre notre lac, les lacs à Pou, Larin, Ovale, Raquette et Caribou.

Madame Diane Lachaine a posé sa candidature. Madame Lachaine réside dans la municipalité depuis 1959, d'abord comme villégiateur et depuis 2001 de façon permanente. Madame Lachaine a fait un travail admirable, autant à l'Association du lac Caribou qu'au Rassemblement des associations de lacs (RAL). Madame Lachaine a aussi été impliquée dans le Comité consultatif de l'environnement (CCE) de la municipalité. Elle est très au fait des besoins des résidents des lacs de la municipalité. Je suis certain que son dynamisme et sa détermination seront un atout pour la municipalité.

J'aimerais souligner que si jamais il y avait élection le 25 février prochain, le vote postal ne pourrait s'appliquer puisque le Gouvernement du Québec a décrété un moratoire sur tout mode de votation non-traditionnel suite aux problèmes éprouvés avec le vote électronique dans plusieurs municipalités du Québec.



Pêche et hébergement

819-324-7900

Spécial

Pour les résidents du Lac Sauvage seulement

*Droit de pêche pour seulement 20.00\$**

*Valide jusqu'au 1 Mai 2007

Le droit de pêche n'inclut pas le permis
Gratuit pour les enfants de moins de 15 ans
accompagnés d'un adulte

Maximum 10 truites par droit de pêche

www.pourvoiriedulacberval.com

Le Huard

Vol. 18 No 2 Janvier 2007

Le Huard est un lieu de partage des informations entre les propriétaires du Lac. Pour qu'il remplisse sa mission, il faut que chacun y communique les informations pertinentes à notre communauté. Certains(es) le font régulièrement et nous les en remercions. Les membres qui ont des suggestions, des informations à transmettre ou des annonces à publier sont priés de les soumettre au plus tard deux semaines avant chaque édition dans la boîte de l'Association fixée à l'arrière du babillard.

Le Huard est normalement publié 3 fois par année

Responsable de la rédaction : Pierre Cossette

Mise en page : Pierre Turcotte

Révision des textes : Sylvie Courtois

Merci à nos commanditaires

LABORATOIRE
JEAN-MARC ROSS
Orthèses du pied et Chaussures

Permis # 2103-7091 Jean Marchand, orthésiste, Prop.
 Natalie Ross Prop.

720, rue de Saint-Jovite,
 Mont Tremblant (Qc) J8E 3J8
 Tél. : (819) 425-9640
 Fax : (819) 425-9327

Mont Laurier
 St-Donat
 1-800-465-PIED(7433)



Tél.: 819.425.0198

LOCATION
Gauthier Louez-moi
PRIX COMPÉTITIFS

Mini Excavation • Location de mini machinerie
7 jours sur 7 • À l'heure ou à la journée





Boulet Barbe enr.
Service d'engin élévateur

660, rue Cadieux Mont-Tremblant
 (Québec) J8E 2T4

ÉMONDAGE et ABATTAGE D'ARBRES
 DANGEREUX
 Service de déchetuse • Location camion nacelle

Jean-Claude Barbe
 (819) 425-8586
 Cell.: (819) 681-8514

ESTIMATION GRATUITE
 ASSURANCE COMPLÈTE



Caisse populaire Desjardins
 Saint-Faustin

Michel Millette
 Directeur

Siège social
 630, rue Principale
 Saint-Faustin-Lac-Carré
 (Québec) J0T 1J3
 Téléphone : (819) 688-2739
 Télécopieur : (819) 688-6797



LeVert
paysage

Evodie Levert • Technicienne en horticulture

Tél. : (819) 688-2067
 Cell. : (819) 429-1628
 Fax : (819) 688-6714


E-mail : evodie.levertpaysage@qc.aira.com
 1211, rue Principale, Saint-Faustin-Lac-Carré
 (Québec) J0T 1J3



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
YVES AUDET INC.

11 rue Principale
 St-Faustin-Lac Carré
 (Québec) J0T 1J2

Tél. : (819) 688-2052
 Fax : (819) 688-3113



Denis Lamoureux
 Propriétaire

Restaurant Le Routier De Saint-Faustin
 Service De Douche Gratuit, Aire De Repos

1470, Route 117
 Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2
 Tél: (819) 688-3268



Jean Châtelain
 Professionnel de golf



Courriel : golf.lesruisseaux@qc.aira.com
 Internet : <http://www.international-golf.com/lesruisseaux>

692, La Sauvagine, Saint-Faustin
 C.P. 4656, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1A7

Tél. : (819) 688-2188
 Fax : (819) 688-2121

La Maison
du Spaghetti

Restaurant - Terrasse
 1095, rue St-Jovite, Mt-Tremblant
 (819) 425-7924



Réductions pour les détenteurs de la carte de membre du R.A.L.

- Motel Le St-Faustin 5 à 10%
- BMR Yves Audet 10% sur certains produits
- Le Vert Paysage
- Golf Des Ruisseaux 10% du prix régulier
- Golf Mountain Acres